

# Plainte contre le médecin qui ne veut pas de femmes voilées classée sans suite ! Champagne...

écrit par Coco | 24 avril 2016



Très bel acte de résistance anti-voilées!!!! Grand moment...

**Un médecin généraliste en Isère a clamé haut et fort ne pas vouloir soigner de femmes voilées dans son cabinet.**

Poursuivie en justice, le parquet a classé la plainte malgré l'existence d'une vidéo assez explicite publiée par Buzzfeed jeudi 21 avril.

L'affaire remonte au 16 juin 2015 lorsque Fatima\* se rend chez son médecin pour des problèmes de tension.

Marie,\* la suppléante du docteur titulaire du cabinet, lui a prescrit un médicament Heptamyl mais la cliente lui signalé qu'elle est intolérante à ce produit et lui a demandé de lui prescrire son traitement habituel.

Face aux protestations de la cliente, elle aurait dit que, de toute manière, « elle n'aime pas les femmes voilées ».

Fatima a brandi son téléphone portable, lui demandant de réitérer ses propos pendant qu'elle la filme. Le médecin a accepté, proposant même que la plaignante porte plainte pour médiatiser l'affaire parce qu'elle ne souhaite plus de femmes voilées en France

(...) Dès le lendemain, Fatima s'est rendue à la gendarmerie

pour y déposer plainte, faire retranscrire les vidéos et fournir l'attestation d'un autre médecin présent au cabinet durant l'altercation.

Malgré tous ces éléments, le parquet a classé la plainte sans suite le 4 novembre 2015.

La plaignante a fait un recours auprès du Conseil national de l'ordre des médecins de l'Isère.

Après avoir visionné les vidéos et tenu une séance de conciliation, le Conseil a jugé que « chacune des parties » a tenu l'autre pour responsable et renvoyé dos à dos « l'obstination » de la médecin et « l'agressivité » de la patiente.

Marie sera auditionnée à huis clos devant la chambre disciplinaire du Conseil de l'ordre de Rhône-Alpes le 13 mai prochain.

<http://by-jipp.blogspot.fr/2016/04/ce-medecin-ose-dire-quelle-ne-voulait.html>

Reste à attendre la réponse du Conseil de l'ordre des médecins...